



# communiqué

N°: 163  
No.:

Le 25 septembre 1986

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES  
PRÉSENTE LE REGISTRE CANADIEN DES MESURES PRISES  
CONTRE L'APARTHEID AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DES NATIONS UNIES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a présenté hier le Registre canadien des mesures prises contre l'apartheid au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, dans la salle de l'Assemblée générale.

Ce registre, dont M. Clark avait annoncé la constitution le 13 septembre 1985, cite quelque 2 500 noms d'organismes, d'institutions, de firmes et de particuliers, y compris des gouvernements municipaux et provinciaux, qui ont écrit à M. Clark entre septembre 1985 et mars 1986 pour lui faire part des mesures qu'ils ont prises en signe d'opposition à l'apartheid.

À cette occasion, M. Clark a exprimé l'espoir que les peuples du monde entier se joindront à la lutte menée par les Canadiens contre un régime qui fait offense à la justice humaine. Ce registre a pour but de contribuer aux pressions internationales indispensables si l'on veut amener un changement pacifique en Afrique du Sud.